

**TABLE DES MATIERES**

	<u>Page</u>
TITRE I.- Du Comité général.....	1
TITRE II.- De l'assurance soins de santé .....	2
CHAPITRE I.- Organes.....	2
Section I.- Du Conseil général de l'assurance soins de santé .....	2
Section II.- Du Comité de l'assurance .....	4
Section IIbis.- Du Conseil scientifique.....	6/1
Section III.- Des Commissions de conventions .....	6/4
A.- Des conventions avec les pharmaciens.....	6/4
B.- Des conventions avec les maisons de repos et de soins, les maisons de repos pour personnes âgées et les centres de soins de jour .....	7
C.- Des conventions avec les maisons de soins psychiatriques.....	7
D.- Des conventions avec les établissements hospitaliers.....	7
E.- Des conventions avec les représentants des initiatives d'habitation protégée pour des patients psychiatriques.....	8
F.- Des conventions avec les sages-femmes .....	8
G.- Des conventions avec les praticiens de l'art infirmier .....	8
H.- Des conventions avec les kinésithérapeutes .....	9
Hbis.-Des conventions avec les logopèdes .....	9
I.- Des conventions avec les opticiens.....	9
J.- Des conventions avec les orthopédistes.....	9
K.- Des conventions avec les audiciens .....	10
L.- Des conventions avec les bandagistes .....	10
M.- Des conventions avec les fournisseurs d'implants.....	10
N.- Dispositions communes.....	11
Section IV.- Des Commissions Nationales médico-mutualiste et dento-mutualiste.....	12
A.- De la Commission nationale médico-mutualiste.....	12
B.- De la Commission nationale dento-mutualiste.....	12
C.- Dispositions communes aux Commissions nationales médico-mutualiste et dento-mutualiste.....	12/1
Section V.- De la commission chargée de l'application de la réglementation concernant le paiement forfaitaire de certaines prestations et de la conclusion des accords concernant le forfait .....	13
Section VI.- Commission de contrôle budgétaire.....	14
Section VII.- Des conseils techniques .....	15
A.- Du Conseil technique pharmaceutique .....	15
B.- Du Conseil technique de la kinésithérapie.....	16
C.- Du Conseil technique de l'hospitalisation.....	17
D.- Du Conseil technique des moyens diagnostiques et du matériel de soins .....	17
E.- <i>Abrogé par : A.R. 25-6-14 – M.B. 1-7 – éd. 2 – art. 181</i> .....	18
F.- Du Conseil technique des bandages, des orthèses et prothèses .....	19

G.- Du Conseil technique des voiturettes.....	19/1
H.- Conseil technique des radio-isotopes.....	19/2
I.- Dispositions communes au Conseil technique pharmaceutique, au Conseil technique de la kinésithérapie, au Conseil technique de l'hospitalisation, au Conseil technique des moyens diagnostiques et du matériel de soins, ..., au Conseil technique des bandages, des orthèses et prothèses, au Conseil technique des voiturettes et au Conseil technique des radio-isotopes .....	19/3
Section VIII.- Des conseils techniques médical et dentaire .....	20
A.- Du Conseil technique médical .....	20
B.- Du Conseil technique dentaire .....	21
C.- Dispositions communes aux conseils techniques médical et dentaire .....	22
Section IX.- Des commissions de profils.....	22
Section X.- Des Conseils d'agrément .....	28
A.- Du Conseil d'agrément des kinésithérapeutes : <i>Abrogé par : A.R. 10-2-06 – M.B. 7-3 – éd. 1</i> .....	28
B.- Du Conseil d'agrément des orthopédistes.....	30
C.- Du Conseil d'agrément des bandagistes.....	32
Cbis. – Conditions d'agrément des ateliers dans lesquels plusieurs disciplines sont pratiquées par des orthopédistes et des bandagistes.....	33
D.- Du Conseil d'agrément des fournisseurs d'implants.....	33
E.- <i>Abrogé par : A.R. 29-6-14 – M.B. 14-8 – éd. 2 – art. 11</i> .....	34
F.- Du Conseil d'agrément des opticiens .....	35
Fbis.- <i>Abrogé par : A.R. 29-6-14 – M.B. 14-8 – éd. 2 – art. 11</i> .....	36
G.- Des dispositions communes aux conseils d'agrément.....	36/2
Section XI.- Du Collège des médecins-directeurs.....	38/1
Section XII.- Du Conseil consultatif de la rééducation fonctionnelle .....	39/1
Section XIII.- Du Collège national des médecins-conseils et des collèges locaux.....	40
Section XIV.- Accréditation .....	42/1-1
A.- Organes d'accréditation des médecins .....	42/1-1
B. Conditions et procédures pour l'accréditation individuelle des médecins.....	42/11
Section XV.- Commission de remboursements des médicaments .....	42/18
Section XVI.- Commission de Remboursement des Implants et Dispositifs médicaux invasifs	42/22
 CHAPITRE II.- Du champ d'application.....	 42/25
Section I.- Des personnes à charge de bénéficiaires .....	42/25
Section II.- Des orphelins.....	49
Section III.- Titulaires visés à l'article 32, premier alinéa, 12° à 15° et 22° de la loi coordonnée	50
 CHAPITRE III.- Des conditions d'octroi des prestations.....	 53
Section I.- Dispositions particulières concernant l'ouverture du droit aux prestations de santé...	53
Section II.- Du stage pour le droit aux soins de santé.....	54
Section III.- Dispositions particulières relatives au maintien du droit aux prestations de santé...	56

Section IV.- La cotisation personnelle à payer par certains pensionnés, veufs ou veuves et par les titulaires, visés à l'article 32, premier alinéa, 12°, 14°, 15° et 22° de la loi coordonnée .....	56/1
Section IVbis. – Cotisations dues par les titulaires visés à l'article 32, alinéa 1 <sup>er</sup> , 6°bis et 11°quater de la loi coordonnée.....	56/5
Section V.- De l'intervention dans les frais de rééducation fonctionnelle .....	56/6
Section VI.- De l'intervention dans les frais de déplacement afférents à la rééducation fonctionnelle.....	58/1
Section VII.- De l'intervention dans les frais de rééducation professionnelle <i>Abrogée par A.R. 30-3-09 – M.B. 2-6 – éd. 1 – art. 1</i> .....	59
Section VIII.- De l'intervention pour soins et assistance dans les actes de la vie journalière.....	60
Section IX.- Règles particulières relatives à l'intervention de l'assurance dans les prestations de biologie clinique, effectuées pour les bénéficiaires hospitalisés .....	70
Section X.- Règles particulières relatives à l'intervention de l'assurance dans les prestations de biologie clinique, effectuées pour les bénéficiaires non hospitalisés .....	70
 CHAPITRE IV.- De l'inscription des auxiliaires paramédicaux.....	 71
Section I.- De l'inscription des praticiens de l'art infirmier .....	71
Section II.- De la communication des listes des kinésithérapeutes, des praticiens de l'art infirmier et des auxiliaires paramédicaux aux organismes assureurs.....	71
 CHAPITRE IVbis.- Obligation de paiement lors de la consultation des données d'assurabilité d'un bénéficiaire .....	 71/1
 CHAPITRE V.- De la publicité de la réglementation de l'assurance, des listes des personnes agréées et des personnes et établissements hospitaliers ayant adhéré à une convention ou à un accord .....	 72
 CHAPITRE VI.- Notifications et mentions en exécution de la charte de l'assuré social .....	 72/1
 TITRE III.- De l'assurance indemnités et de l'assurance maternité .....	 73
 CHAPITRE I.- Organes.....	 73
Section I.- Du Comité de gestion du Service des indemnités .....	73
Section Ibis.- Comité de gestion pour les ouvriers mineurs <i>[Abrogée par : A.R. 29-6-18 – M.B. 9-7 – art. 3]</i> .....	75
Section II.- Du Conseil médical de l'invalidité .....	75/2
A.- De la composition du Conseil médical de l'invalidité.....	75/2
B.- De la Commission supérieure .....	76
C.- Des commissions de la Commission supérieure .....	76
D.- De la compétence des médecins du Service des indemnités membres du Conseil médical de l'invalidité, de la Commission supérieure et des sections de la Commission supérieure .....	77
E.- Des interventions des médecins-conseils, des médecins du Service des indemnités membres du Conseil médical l'invalidité et des médecins-inspecteurs du Service d'évaluation et de contrôle médicaux relatives à l'invalidité .....	79

F.- Des dispositions communes aux médecins du Service des indemnités membres du Conseil médical de l'invalidité, aux sections de la Commission supérieure et à la Commission du Conseil médical de l'invalidité.....	81
G.- Des notifications .....	83
Section III.- Du Conseil technique intermutualiste .....	84
Section IV.- <b>[Centre de connaissances de l'incapacité de travail]</b> .....	86
 CHAPITRE II.- Du champ d'application .....	86/2
Définition des travailleurs saisonniers, des travailleurs intermittents et des travailleurs à temps partiel, applicable dans le cadre de l'assurance indemnités .....	86/2
 CHAPITRE III.- Des conditions d'octroi des prestations.....	87
Section I.- Du stage pour le droit aux indemnités.....	87
Section II.- De la dispense et de la réduction du stage pour le droit aux indemnités.....	89/1
Section III.- Des modalités de stage en cas de passage d'un secteur de l'assurance indemnités à un autre .....	94
Section IV.- Du maintien des droits en application des articles 116/3 et 130 de la loi coordonnée .....	95/1
Section IVbis.- Disposition commune aux sections I à IV et à l'article 224, § 1er .....	95/3
Section V.- Des droits des titulaires qui peuvent prétendre à la pension d'invalidité au titre de la législation sur le régime de retraite des ouvriers mineurs pendant les six derniers mois de l'incapacité primaire .....	95/3
Section VI.- Du taux des indemnités d'incapacité de travail, du montant maximum et du montant minimum de l'indemnité d'invalidité.....	96/1
Section VIbis.- De l'allocation forfaitaire pour l'aide d'une tierce personne .....	99
Section VIter.- Réadaptation professionnelle .....	99/1
Section VIquater.- Trajet de réintégration visant la réinsertion professionnelle .....	99/3
Section VII.- Des taux et des conditions d'octroi de l'indemnité de maternité pendant la période de protection de la maternité visée aux articles 114 et 115 de la loi coordonnée.....	99/4
Section VIIbis.- Des taux et des conditions d'octroi de l'indemnité de maternité pendant la période de protection de la maternité visée à l'article 114bis de la loi coordonnée.....	100
Section VIII.- De la prolongation de la période de repos postnatal .....	100/2
Section IX.- De la conversion d'une partie du repos postnatal en congé de paternité .....	101
Section IXbis.- Du congé de paternité.....	103
Section IXter.- Du congé d'adoption .....	103/1
Section IXquater.- Pauses d'allaitement .....	103/2
Section X.- Du travailleur régulier .....	103/3
Section XI.- Du travailleur ayant personne à charge .....	106
Section XII.- Du travailleur sans personne à charge auquel une indemnité plus élevée peut être accordée pour perte de revenu unique .....	109/1
Section XIII.- De l'incidence du placement familial sur la qualité de travailleur ayant personne à charge .....	109/2
Section XIV.- Du refus des indemnités.....	110

Section XV.- De la réduction des indemnités .....	110/1
Section XVbis.- De la renonciation au droit des indemnités .....	114
Section XVI.- De l'adaptation du montant des indemnités et du montant maximum de la rémunération visée à l'article 212.....	114/1
Section XVIbis – Adaptation du montant des indemnités d'invalidité au coefficient de revalorisation.....	114/2
Section XVIter.- De l'octroi de la prime de rattrapage .....	114/3
Section XVII.- Du montant de l'allocation pour frais funéraires .....	115
Section XVIII.- Des conditions particulières d'ouverture du droit aux indemnités d'incapacité de travail.....	115
Section XIX.- Dispositions monétaires en matière de cumul des indemnités et de prestations dues par l'étranger .....	118
 CHAPITRE IV.- Notification ou communication des décisions en exécution de la charte de l'assuré social.....	 119/1
Section I.- Décisions de nature médicale .....	119/1
Section II.- Décisions de nature administrative .....	119/2
 CHAPITRE V. – Dispositions prises en exécution de l'article 101 de la loi coordonnée	 119/4
 TITRE IV.- Dispositions communes.....	 120
 CHAPITRE I.- Du champ d'application .....	 120
Section I.- Du chômage contrôlé .....	120
Section II.- De l'assurance continuée .....	122
 CHAPITRE II.- Des conditions d'octroi des prestations .....	 128
Section I.- Des modalités d'inscription et d'affiliation à un organisme assureur.....	128
Section II.- Des mutations.....	130
Section III.- Des documents de cotisation et des documents permettant d'établir la qualité de titulaire.....	136
Section IV.- De la remise des documents de cotisation .....	143
Section V.- De la valeur minimum des documents de cotisation pour les secteurs soins de santé et indemnités .....	144
Section Vbis.- Des règles relatives à l'Euro .....	148/1
Section VI.- Des prestations fournies en dehors du territoire national .....	149
Section VII.- De l'octroi des prestations en cas de dommage couvert par une autre législation ....	151
 CHAPITRE III.- Notification et communication des décisions en exécution de la charte de l'assuré social.....	 152
 TITRE IVbis.- Du Fonds des accidents médicaux .....	 152/ 1-1

TITRE V.- Du contrôle et du contentieux.....	152/2
CHAPITRE I.- Du contrôle médical.....	152/2
Section I.- Du Comité du Service du contrôle médical.....	152/2
Section II.- Des contestations entre les médecins-conseils et les médecins-inspecteurs.....	153
Section III.- Des commissions d'appel.....	154
Section IIIbis.- Chambres de recours.....	160- 160/5
Section IV.- De la publicité des décisions d'interdiction d'intervention de l'assurance.....	160- 160/5
CHAPITRE II.- Du contrôle administratif.....	160/6
Section I.- Du Comité du Service du contrôle administratif.....	160/6
Section II.- Des sanctions applicables aux organismes assureurs et aux offices de tarification.....	162
Section III.- De la récupération des prestations payées indûment.....	167
Section IV.- De la suspension pour cause de force majeure de la prescription des actions en paiement de prestations.....	170
CHAPITRE III.- Du serment.....	170
TITRE VI.- Des dispositions financières et statistiques.....	171
CHAPITRE I.- Des documents de recettes.....	171
CHAPITRE II.- Des documents de dépenses.....	172
CHAPITRE III.- De la diminution des montants mentionnés aux documents de dépenses.....	175
CHAPITRE IV.- Des documents récapitulatifs et des documents financiers.....	175
CHAPITRE V.- Des relevés d'effectifs.....	176
CHAPITRE VI.- Des cadres statistiques.....	177
CHAPITRE VII. - Dispositions particulières aux conventions internationales.....	180
ANNEXE - Demande d'inscription.....	181
ANNEXE II - Attestation devant servir en matière de soins de santé.....	182/1
ANNEXE III – Déclaration d'intérêts des membres de la commission de remboursement des médicaments, comme prévu dans l'article 122quindiesdecies.....	182/2
RAPPORT AU ROI.....	182/3
AVIS DU CONSEIL D'ETAT.....	182/5

TABLE DE CONCORDANCE I. - Arrêté royal du 3 juillet 1996 et arrêté royal du 4 novembre 1963 .....	183
TABLE DE CONCORDANCE II. - Arrêté royal du 4 novembre 1963 et arrêté royal du 3 juillet 1996 .....	210